



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
06.01.2021 Bulletin 2021/01

(51) Int Cl.:
A41B 13/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **19020439.6**

(22) Date de dépôt: **20.07.2019**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
KH MA MD TN

• **Basuyaux, Emilie**
06150 Cannes La Bocca (FR)

(72) Inventeurs:
• **Rogliano, Jean**
06150 Cannes La Bocca (FR)
• **Basuyaux, Emilie**
06150 Cannes La Bocca (FR)

(30) Priorité: **20.07.2018 FR 1800784**

(74) Mandataire: **Derrien, Murielle**
64 Rue de Rome
75008 Paris (FR)

(71) Demandeurs:
• **Rogliano, Jean**
06150 Cannes La Bocca (FR)

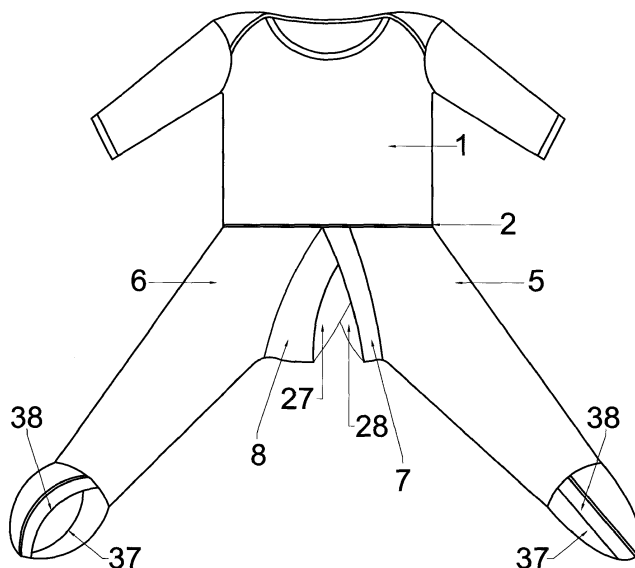
(54) **COMBINAISON PYJAMA À SIMPLE ENFILAGE**

(57) Combinaison-pyjama à enfilage rapide, exempte de fermetures mécaniques est constituée uniquement par la composition d'empiècements de tissus assemblés par des coutures, caractérisée en ce que ses deux jambes (5) (6) qui forment un pantalon ou un short sont séparés par deux ouvertures (27) (28) prévues à l'entrejambe (29) (30) jusqu'à la taille (2) de l'avant à l'arrière solidaire à une partie haute d'un modèle (1) de ladite

combinaison, et qu'une ouverture (38) à l'extérieur côté interne du pied de la face dorsale plantaire peut être écartée permettant ainsi la sortie du pied par une deuxième ouverture (37) se trouvant à l'intérieur du côté externe de la face dorsale plantaire.

La technicité aussi bien au niveau des éléments composant les jambes qu'aux éléments composant les pieds se structure par le même principe de composition.

FIGURE 12



Description

DOMAINE TECHNIQUE DE L'INVENTION

[0001] La présente invention concerne une combinaison dit pyjama à pieds retroussables pouvant être réalisé en combinaison - pantalon sans pieds et combinaison short en vêtement de jour comme en vêtement de nuit, porté par les bébés d'avant terme de zéro à trente-six mois.

ETAT DE LA TECHNIQUE ANTERIEURE

[0002] Le caractère inventif réside sur la technicité de simple enfilage qui se repose sur la solution de la séparation des jambes du pantalon de la combinaison par des ouvertures prévues à l'entrejambe ainsi que sur la solution de la séparation de chacun des pieds de la combinaison par des ouvertures prévues de chaque côté des pieds.

[0003] L'ouverture et la fermeture de ces combinaisons - pyjamas sont plus traditionnellement effectuées par la multiplication des boutons pressions ainsi qu'un choix limité de modèles se présentant avec ou sans pieds, on retrouve également tout autre moyen mécanique concernant les vêtements de jour dans sa globalité. Ce qui risque de blesser ou de gêner le bébé et qui est à même de favoriser l'irritation de la peau avec le contact de la partie mâle du ruban auto-agrippant, des réactions allergiques au nickel présent dans les boutons pressions, la difficulté de fermer toutes les parties mécaniques lorsque le bébé est actif ainsi que l'impossibilité de mettre des chaussons par-dessus les pyjamas avec des pieds.

[0004] La combinaison-pyjama, pour les bébés d'avant terme de zéro à trente-six mois selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients par la technicité permettant le simple enfilage par le caractère inventif de ces deux jambes séparées par une ouverture interne dans chacune d'elle ainsi que par la séparation des pieds par une ouverture de chaque côté du pied, constitués uniquement par la composition d'empiecement de tissus assemblés par des coutures.

EXPOSE DE L'INVENTION

[0005] La présente invention a pour but de remédier aux inconvénients de l'état de la technique et en particulier de proposer une combinaison-pyjama à enfilage rapide, exempte de fermetures mécaniques est constituée uniquement par la composition d'empiecements de tissus assemblés par des coutures. Le pyjama est caractérisé en ce que ses deux jambes qui forment un pantalon ou un short sont séparés par deux ouvertures prévues à l'entrejambe jusqu'à la taille de l'avant à l'arrière solidaire à une partie haute d'un modèle de ladite combinaison, et qu'une ouverture à l'extérieur côté interne du pied de la face dorsale plantaire peut être écartée permettant ainsi la sortie du pied par une deuxième ouverture se

trouvant à l'intérieur du côté externe de la face dorsale plantaire. Selon des caractéristiques particulières, la combinaison-pyjama comprend trois parties, la partie haute du modèle se traduisant comme un pull ou un tee-shirt, s'arrêtant au tour de la taille pour se joindre à une partie se traduisant comme un pantalon ou un short se composant de deux ouvertures internes à l'entrejambes sur chaque jambe, pouvant être réalisée avec les pieds amovibles avec ouverture interne et externe de la face dorsale plantaire, et que l'ensemble de ces parties commutent et prennent la forme d'une combinaison pyjama avec ou sans pied ou d'une combinaison pantalon ou d'une combinaison short.

[0006] Selon des caractéristiques particulières, les bas du pantalon sont modifiés par une forme courbe concave à l'avant de la cheville et une courbe convexe au-dessus du talon à la face arrière du pantalon, lesdites formes sont constituées de manière à ce que les empiecements du pied de la combinaison se joignent entre elles par ces quatre éléments réunis et différencient les uns des autres de manière à ce que leur positionnement retrouve une forme identique à celle des pieds d'un pyjama traditionnel.

[0007] Selon des caractéristiques particulières, les deux jambes sont constituées de sorte que le centre de la face avant et le centre de la face arrière du modèle forment une ouverture par le croisement, le chevauchement et la juxtaposition des deux bandes, chacune desdites bandes cousues aux ouvertures de chaque jambe permettant leur croisement par leurs extrémités opposées.

[0008] Selon des caractéristique particulière, les deux jambes sont réalisées en fonction à ce que chacune d'elle ait pour largeur de la moitié de l'empiecement de la partie haute du modèle permettant l'assemblage des deux jambes (5) (6) à la hauteur de la taille de l'avant à l'arrière de celle-ci.

[0009] Selon des caractéristiques particulière, les côtés internes du pantalon ou du short sont réalisés par une couture jusqu'aux entrejambes (29) (30) rejoignant les ouvertures interne de chaque jambe.

[0010] Selon des caractéristiques particulière, les deux jambes sont réalisées de façon identique, les divers assemblages sont constitués d'éléments communs, dont un seul est modifié au niveau de l'ouvertures de l'entrejambe par une extension de la bande qui est plus large que l'autre bande, lesdites bandes d'ouvertures solidaires aux jambes permettent de dissimuler l'entrejambe en phase de motricité du bébé, et que ces deux bandes sont positionnées de façon superposées et opposées, solidaires aux ouvertures des jambes, elles se prolongent chacune du milieu du tour de taille à l'entrejambe de l'avant à l'arrière de la combinaison pyjama permettant de décroiser les bandes pour procéder à l'enfilage.

[0011] Selon des caractéristiques particulières, les pieds du pyjama sont constitués de quatre éléments assemblés par des coutures au bas du pantalon pourvus de leurs courbes de manière à ce que la face avant du pantalon ayant une forme de courbe concave et les em-

piègements dorsaux plantaires ayant une forme de courbe convexe se joignent par leurs extrémités respectant avec exactitude la forme concave du bas de la face avant du pantalon, que l'empiècement représentant la moitié de la face dorsale plantaire a pour effet d'être assemblé avec l'empiècement qui représente une bande pliée, ces deux éléments assemblés représentent la forme et la dimension identique à l'empiècement à dimension de 90% de la face dorsale plantaire, ledit empiècement étant posé sous l'autre empiècement cousu par sa bande pliée, celui-ci recouvrant doublement les orteils, que les éléments sont positionnés de façon à ce qu'ils se joignent par leurs courbes et par chaque extrémité associée à celles du pantalon, la face arrière du pantalon ayant une forme de courbe convexe et l'empiècement dessous de pied de forme ovale se joignent par les extrémités du bas du pantalon et de la délimitation du talon respectant ainsi avec exactitude la forme convexe du bas du pantalon de la face arrière de manière à ce que la courbe du bas du pantalon enveloppe la partie du talon de l'empiècement du dessous du pied.

[0012] Selon des caractéristiques particulières, la face arrière du pantalon à pieds étant réunie par des courbes allant de chaque côté des jambes et contournant du pied, laissant place à une ouverture du côté interne de la face dorsale plantaire dotée de la bande pliée, cette ouverture a pour largeur de la base de la cheville à la phalange du gros orteil, laissant place également à une ouverture du côté externe de la face dorsale plantaire, l'ouverture a pour largeur de la base de la cheville à la phalange du petit orteil, ces deux ouvertures sont positionnées de façon superposées et opposées et reliées par leurs extrémités à celles du dessous de pieds.

BREVE DESCRIPTION DES FIGURES

[0013]

- La figure 1 : représente en plan la face avant de la combinaison selon la présente invention
- La figure 2 et la figure 3 représentant en plan les deux jambes préalablement assemblées sur la partie haute de la combinaison suivant la présente invention.
- La figure 4 : représentent en plan l'empiècement recouvrant le côté interne du pied de la face dorsale plantaire, selon la présente invention
- La figure 5 : représente en plan l'empiècement recouvrant le côté externe du pied de la face dorsale assemblée à une bande pliée, selon la présente invention.
- La Figure 6 : représente en plan l'empiècement dessous de pied, selon la présente invention.
- La Figure 7 et la figure 8 : représentent en plan la disposition de la jambe avec sa bande plus large et la disposition des faces avant et arrière des pieds du pyjama, selon la présente invention.
- La figure 9 et la figure 10 : représentent en plan la

disposition de la jambe avec sa bande moins large et la disposition des faces avant et arrière des pieds, selon la présente invention.

- La figure 11 : représente en plan les ouvertures de la combinaison-pyjama par l'écartement des deux jambes croisées par leurs bandes ainsi que les ouvertures par écartement des pieds de façon superposées et opposées par leurs empiègements dorsaux plantaires, selon la présente invention.

DESCRIPTION DETAILLEE

[0014] En termes de réalisation industrielle la technicité de l'invention exempte de moyen de fermetures mécaniques permet non seulement un processus d'économie d'échelle par l'absence d'achat et de mise en oeuvre de ces éléments. Cela permet aussi d'éviter les problèmes de gestion des stocks ou de fournisseurs ainsi que d'éventuels défauts stylistiques et qualitatifs dus à ces éléments mécaniques.

Selon les modes particuliers de réalisation :

[0015] La combinaison-pyjama est basée uniquement par la composition d'empiègements de tissus assemblés par des coutures, la particularité de cette combinaison-pyjama se repose sur le pantalon ou short complètement séparé en deux à l'entrejambe de l'avant arrière jusqu'à la taille ainsi que sur la séparation de chaque côté du pied de la face dorsale de la base de la cheville à la phalange du gros orteil et à la phalange du petit orteil.

[0016] La composition unique de tissus et de coutures d'assemblage structurent la combinaison-pyjama de manière ergonomique, correspondant à la morphologie des bébés pour ne pas entraver leurs mouvements et leur conférer un confort optimal. La combinaison se porte en toute sécurité et confort par l'absence de tout type de moyens mécaniques et permettant l'utilisation de chaussons après le retroussage des pieds du pyjama offrant un meilleur confort et hygiène ainsi qu'une meilleure stabilité et motricité du bébé.

[0017] La combinaison-pyjama apporte une facilité et une rapidité d'enfilage pour les parents qui minimisent les étapes gestuelles de l'habillage, rend son processus plus rapide et permet d'offrir une position d'enfilage plus instinctive afin d'éviter ainsi le phénomène d'impatience.

[0018] La combinaison-pyjama, comprend trois parties, la partie haute prenant exemple sur un pull, la partie du milieu prenant exemple sur un pantalon et la partie basse prenant exemple sur des chaussettes larges ces trois parties sont cousues et solidaires entre elles.

Concernant la partie du milieu de l'invention c'est-à-dire le pantalon à ouverture centrale :

[0019] Celle-ci s'applique par une méthode de simple enfilage qui consiste à écarter le milieu des deux bandes aux entrejambes pour ouvrir la combinaison de façon à

ce qu'une jambe du pantalon soit de chaque côté de la combinaison en prenant la forme d'un pull et s'enfilant de la même manière procédant ensuite par tirer l'ouverture d'une jambe du pantalon vers le pied en passant la jambe de bébé dans cette ouverture interne de la jambe du pantalon et faisant de même pour l'autre jambe.

[0020] La disposition symétrique des deux jambes positionnées l'une à côté de l'autre de manière à se chevaucher et se juxtaposer permet leur croisement par leurs extrémités opposées.

[0021] Les deux jambes correspondent chacune à la moitié de la longueur de l'empiecement du haut du tour de taille. Les côtés internes du pantalon ou du short sont réalisés par une couture jusqu'aux entrejambes rejoignant les ouvertures interne de chaque jambe. Les deux « jambes » sont constituées de manière à ce que leurs milieux aient une ouverture de l'avant à l'arrière par leur croisement et chevauchement permettant de décroiser ces deux jambes pour procéder à l'enfilage. Les deux jambes sont réalisées de façon identique, les divers assemblages sont constitués d'éléments communs, dont un seul est modifié au niveau d'une des ouvertures de l'entrejambe par une extension de la bande qui est plus large que l'autre bande. Ces bandes d'ouvertures solidaires aux jambes permettent de dissimuler l'entrejambe en phase de motricité du bébé. Les bandes solidaires aux ouvertures des jambes se prolongent chacune par une couture de l'entrejambe de l'avant à l'arrière de la combinaison. Les jambes solidaires aux bandes positionnées de façons opposées sont pourvues d'une couture du tour de taille solidaire au pull ou partie supérieur du buste.

Concernant la partie basse de l'invention au niveau des pieds :

[0022] S'appliquant par une méthode de simple enfilage, l'ouverture des pieds du pyjama s'applique par la même méthode et technicité du pantalon qui consiste à écarter le côté interne du pied en face dorsale permettant ainsi la sortie du pied par sa deuxième ouverture de l'intérieur par son côté externe. Les pieds du pyjama sortis se trouvant à l'extérieur derrière la cheville s'enfilent de manière instinctive à l'intérieur du bas du pantalon situé à la cheville.

[0023] Concernant plus particulièrement l'invention dans sa globalité, les bas du pantalon sont modifiés par une forme de courbe concave située à l'avant de la cheville et une courbe convexe située au-dessus du talon à la face arrière du pantalon. Ces formes sont constituées de manière à ce que les empiecements du pieds de la combinaison se joignent entre elles.

[0024] Les pieds de la combinaison-pyjama sont constitués de quatre éléments différents les uns des autres de manière à ce que leurs positionnements retrouvent une forme identique à celle des pieds d'un pyjama traditionnel mais ayant la particularité à ce que chacune des ouvertures à l'extérieure de la face dorsale plantaire du

côté interne du pied, cela afin de saisir le pied pour le sortir complètement et de placer le surplus de cet assemblage à l'intérieur du bas du pantalon derrière la cheville.

Ces quatre éléments sont constitués de la façon suivante :

[0025]

- Un élément dessous de pied de forme ovale
- Un élément représentant la dimension de 90% de la face dorsale plantaire
- Un élément représentant la moitié de la face dorsale plantaire
- Un élément représentant une bande pliée de la face dorsale plantaire

[0026] L'assemblage de ces quatre éléments et le bas du pantalon avec ces courbes prévues pour l'assemblage du pied se fait de la manière suivante :

- La face avant du pantalon ayant une forme de courbe concave et les empiecements dorsaux plantaires ayant une forme de courbe convexe se joignent par leur extrémité respectant avec exactitude la forme concave du bas de la face avant du pantalon.
- L'empiecement représente la moitié de la face dorsale plantaire qui a pour effet d'être assemblé avec la bande pliée. Ces deux éléments représentent avec exactitude la même forme et dimension que l'empiecement à dimension de 90% de la face dorsale plantaire, cet empiecement est ainsi posé sous l'autre empiecement cousu par sa bande pliée.

[0027] Ces éléments sont positionnés de façon à ce qu'ils s'associent parfaitement par leurs courbes et par chacune de leurs extrémités à celles du pantalon.

[0028] La face arrière du pantalon ayant une forme de courbe convexe et l'empiecement dessous de pied ayant une forme ovale se joignent par les extrémités au bas du pantalon et à la délimitation du talon respectant ainsi avec exactitude la forme convexe du bas de la face arrière du pantalon de manière à ce que la courbe convexe du bas du pantalon enveloppe la partie du talon de l'empiecement dessous de pied.

[0029] La face avant et la face arrière du pantalon à pieds sont réunis par des coutures allant de chaque côté des jambes et contour du pied, laissant place à une ouverture du côté interne de la face dorsale plantaire dotée de la bande pliée. Cette ouverture a pour largeur du bas de la cheville à la phalange du gros orteil, laissant place également à une ouverture du côté externe de la face dorsale plantaire. Cette ouverture a pour largeur du bas de la cheville à la phalange du petit orteil. Ces deux ouvertures sont positionnées de façon superposées et opposées reliées par leurs extrémités à celle du dessous de pied.

[0030] La combinaison-pyjama peut être réalisée avec ou sans manche, en combinaison pantalon avec ou sans pieds ou combinaison short ou bien tout autre suggestions stylistiques en vêtement de jour comme en vêtement de nuit.

[0031] Les bébés peuvent être dans toutes les positions, l'enfilage se fait en quelques secondes grâce à la facilité du passage des jambes, des pieds et grâce à l'élasticité des tissus conférés par les coutures permettant de tirer sur ceux-ci afin de détendre les ouvertures internes à l'entrejambe de chacune des jambes du pantalon et les ouvertures internes et externes des faces dorsales plantaires des pieds du pyjama.

[0032] La partie haute du modèle se traduisant comme un pull ou un tee-shirt par toutes ses formes et suggestions stylistiques, s'arrêtant autour de taille pour se joindre à la partie du pantalon ou short se composant de deux ouvertures internes à l'entrejambe sur chaque jambe, pouvant être réalisé avec les pieds amovibles avec ouverture interne et externe de la face dorsale plantaire selon le mode de réalisation pour une combinaison de jour comme de nuit.

[0033] L'ensemble de ces parties commutent et prennent la forme d'une combinaison-pyjama ou d'une combinaison pantalon, ou combinaison short.

[0034] En référence à ces dessins et à ces plans et plus particulièrement à la figure 2 et à la figure 3, la combinaison-pyjama est composée de deux jambes 5 et 6 réalisées toutes les deux de façon identique. Une modification est portée sur une bande 8 plus large que l'autre bande 7 de manière à dissimuler l'entrejambe pour cela la bande (8) est positionnée sous la bande 7.

[0035] Les deux jambes 5, 6 sont réalisées de manière à ce que chacune des deux jambes à pour dimension la largeur 9, 10 de la moitié de l'empiècement du haut 1 de la figure 1.

[0036] En référence aux dessins de la figure 2, de la figure 7 et de la figure 8, l'assemblage de la face avant 15 de la combinaison se caractérise par une couture de la bande 8 sur toute la longueur de l'entrejambe 29 de la jambe 6 se prolongeant ainsi sur la face arrière 16 de la combinaison-pyjama.

[0037] En référence aux dessins de la figure 2 et de la figure 1, la disposition de la jambe 6 se présente de manière symétrique où se joignent les extrémités de la jambe (6) attendant à sa bande 8 sur la partie haute 1 de la combinaison retenue à la taille 2.

[0038] En référence aux dessins de la figure 1, de la figure 2, de la figure 7 et de la figure 8, la jambe 6 est positionnée de manière à ce que l'ouverture interne se trouve sur le milieu avant 17 et le milieu arrière 18 de la face avant 15 et de la face arrière 16 de la combinaison-pyjama par sa délimitation de couture à l'entrejambe 29 et par ses extrémités de la jambe 6 attendant à la bande 8, se reposant ainsi sur la partie haute 1 de la combinaison-pyjama 17 associé à 8, 19 associé à 20 se prolongeant vers la face arrière (16 de la combinaison 21 associé à 22 et 18 associé à 8.

[0039] En référence aux dessins de la figure 1, de la figure 3, de la figure 9 et de la figure 10, l'assemblage de la face avant 15 de la combinaison-pyjama se caractérise par une bande 7 sur toute la longueur de l'entrejambe 30 de la jambe 5 se prolongeant ainsi sur la face arrière 16 de la combinaison.

[0040] En référence aux dessins de la figure 1 et de la figure 3, la position de la jambe 5 se présente de manière symétrique où se joignent les extrémités de la jambe 5 attendant à sa bande 7 sur la partie haute 1 de la combinaison retenue à la taille 2.

[0041] En référence aux dessins de la figure 1, de la figure 3, de la figure 9 et de la figure 10, la jambe est positionnée de manière à ce que l'ouverture interne se trouve sur le milieu avant 17 et sur le milieu arrière 18 de la face avant 15 et de la face arrière 16 de la combinaison-pyjama par sa délimitation de couture à l'entrejambe 30 et par ses extrémités de la jambe 5 attendant à la bande 7, se reposant ainsi sur la partie haute 1 de la combinaison-pyjama 17 associé à 7, 23 associé à 24 se prolongeant vers la face arrière 16 de la combinaison-pyjama 25 associé à 26 et 18 associé à 7.

[0042] En référence aux plans et à toutes les figures, les deux jambes 5, 6 sont constituées de sorte à ce que le centre 17 de la face avant 15 et le centre 18 de la face arrière 16 forment une ouverture par le croisement, le chevauchement et la juxtaposition des deux bandes 7, 8 attenantes aux jambes 5, 6 permettant de les décroiser pour procéder à l'enfilage consistant à écarter les deux jambes pour ouvrir le pantalon ou le short de la combinaison-pyjama de façon à ce qu'une jambe soit de chaque côté afin de l'enfiler d'une façon identique à un pull ou à un tee-shirt et procédant ensuite par diriger un pied vers l'ouverture 27 de la figure 11 de la jambe 6 et faisant de même avec l'autre ouverture 28 de la figure 11 de la jambe 5.

[0043] En référence aux dessins et plus particulièrement à la figure 11, la technicité de ces ouvertures à l'entrejambe de chaque jambe permet de tirer sur les tissus afin de détendre les ouvertures 27, 28 pour faciliter le passage de chaque jambe des bébés.

[0044] En référence aux dessins et à ces plans et plus particulièrement à la figure 4, la figure 5 et la figure 6, les pieds de la combinaison-pyjama sont constitués de quatre éléments 11, 12, 13, 14 différents les uns des autres. Selon le premier empiècement 11 ayant pour dimension 90% de la largeur de la face dorsale plantaire, cet écart permet de laisser une ouverture se trouvant à l'intérieur du pied bas de la combinaison permettant ainsi de rentrer et de sortir les pieds des bébés par le côté externe 33 du pied de la combinaison. Cet empiècement 11 est de forme concave se joignant ainsi par ses extrémités à partir du côté interne du pied à la forme convexe 31 du bas du pantalon de la combinaison. Selon le deuxième empiècement 12 qui a pour dimension de la moitié de la face dorsale plantaire assemblée au troisième empiècement d'une bande pliée 13 prenant ainsi la forme et la dimension identique à l'empiècement 11 situé côté inter-

ne de façon à laisser le même écart, cet écart permet de laisser une ouverture se trouvant à l'extérieur du pied de la combinaison permettant ainsi de rentrer ou de sortir le pied des bébés à partir du côté interne 34 du pied de la combinaison. Cette largeur permet de recouvrir le pied à partir de son côté externe et de recouvrir le côté interne par l'empiècement 11. Ces empiècements 12, 13 solidaires entre eux et de forme concave se joignent ainsi par leurs extrémités à partir du côté externe du pied à la forme concave du bas de la combinaison. L'empiècement 11 se trouvant sous les empiècements 12, 13 positionné de façon à ce qu'il se repose parfaitement par ses courbes et chaque extrémité en association à celles du pantalon. Deux ouvertures sont prévues de chaque côté du pied, une ouverture sur le côté externe du pied 33 se trouvant à l'intérieur du pied couvrant les orteils et une ouverture sur le côté interne du pied 34 se trouvant au-dessus de l'empiècement 11, celui-ci recouvre doublement les orteils. Chacune des ouvertures a pour longueur de la base des phalanges petits orteils 35 et gros orteils 36 à la base de la cheville.

[0045] En référence à la figure 6, selon le quatrième empiècement 14 qui a pour dimension la longueur du pied et de forme ovale, se joignant ainsi par ses extrémités de la délimitation du tour du talon du pied aux extrémités de la forme concave de l'arrière du bas du pantalon 32 de façon à envelopper les côtés du talon afin de lui conférer une forme bombée correspondant ainsi à la morphologie du pied des bébés.

[0046] En référence à ces dessins et à ces plans et en référence à la figure 11, à la figure 4, à la figure 5 et à la figure 6, les quatre empiècements solidaires entre eux et solidaires aux jambes permettent les ouvertures et fermetures 37, 38 des pieds par un décroisement des empiècements 11, 12, 13 superposés et opposés entre eux qui se reposent sur le dessous de pied 14 du pyjama.

[0047] La combinaison-pyjama, selon l'invention, pouvant être réalisée en combinaison-pantalon, avec ou sans pieds, ou en combinaison short en vêtement de jour ou en vêtement de nuit est plus particulièrement destinée à habiller les bébés d'avant terme de zéro à trente-six mois suivant une méthode de simple enfilage.

Revendications

1. Combinaison-pyjama à enfilage rapide, exempte de fermetures mécaniques est constituée uniquement par la composition d'empiècements de tissus assemblés par des coutures, **caractérisée en ce que** ses deux jambes (5) (6) qui forment un pantalon ou un short sont séparés par deux ouvertures (27) (28) prévues à l'entrejambe (29) (30) jusqu'à la taille (2) de l'avant à l'arrière solidaire à une partie haute d'un modèle (1) de ladite combinaison, et qu'une ouverture (38) à l'extérieur côté interne du pied de la face dorsale plantaire peut être écartée permettant ainsi la sortie du pied par une deuxième ouverture (37)

se trouvant à l'intérieur du côté externe de la face dorsale plantaire.

2. Combinaison-pyjama selon la revendication 1, **caractérisée en ce qu'elle** comprend trois parties, la partie haute du modèle (1) se traduisant comme un pull ou un tee-shirt, s'arrêtant au tour de la taille (2) pour se joindre à une partie (3) se traduisant comme un pantalon ou un short se composant de deux ouvertures internes (27) (28) à l'entrejambes (29) (30) sur chaque jambe (5) (6), pouvant être réalisée avec les pieds amovibles avec ouverture interne (37) et externe (38) de la face dorsale plantaire, et que l'ensemble de ces parties commutent et prennent la forme d'une combinaison pyjama avec ou sans pied ou d'une combinaison pantalon ou d'une combinaison short.

3. Combinaison-pyjama suivant l'une des revendications 1 ou 2, **caractérisée en ce que** les bas du pantalon sont modifiés par une forme courbe concave (31) à l'avant de la cheville et une courbe convexe (32) au-dessus du talon à la face arrière du pantalon, lesdites formes sont constituées de manière à ce que les empiècements du pied de la combinaison se joignent entre elles par ces quatre éléments réunis (11) (12) (13) (14) et différents les uns des autres de manière à ce que leur positionnement retrouve une forme identique à celle des pieds d'un pyjama traditionnel.

4. Combinaison-pyjama suivant l'une des revendications 1 à 3, **caractérisée en ce que** les deux jambes (5) (6) sont constitué de sorte que le centre (17) de la face avant (15) et le centre (18) de la face arrière (16) du modèle (1) forment une ouverture par le croisement, le chevauchement et la juxtaposition des deux bandes (7) (8), chacune desdites bandes (7) (8) cousues aux ouvertures (27) (28) de chaque jambe (5) (6) permettant leur croisement par leurs extrémités opposées.

5. Combinaison-pyjama suivant au moins une des revendications 1 à 4, **caractérisée en ce que** les deux jambes (5) (6) sont réalisées en fonction à ce que chacune d'elle ait pour largeur (9) (10) de la moitié de l'empiècement de la partie haute du modèle (1) permettant l'assemblage des deux jambes (5) (6) à la hauteur de la taille (2) de l'avant (15) à l'arrière (16) de celle-ci.

6. Combinaison-pyjama suivant l'une des revendications précédentes, **caractérisée en ce que** les côtés internes du pantalon ou du short sont réalisés par une couture jusqu'aux entrejambes (29) (30) rejoignant les ouvertures (27) (28) interne de chaque jambe (5) (6).

7. Combinaison-pyjama suivant au moins une des revendications 1 à 6, **caractérisée en ce que** les deux jambes (5) (6) sont réalisées de façon identique, les divers assemblages sont constitués d'éléments communs, dont un seul est modifié au niveau de l'ouvertures (27) de l'entrejambe (29) par une extension de la bande (8) qui est plus large que l'autre bande (7), lesdites bandes (7) (8) d'ouvertures solidaires aux jambes permettent de dissimuler l'entrejambe en phase de motricité du bébé, et que ces deux bandes (7) (8) sont positionnées de façon superposées et opposées, solidaires aux ouvertures (27) (28) des jambes (5) (6), elles se prolongent chacune du milieu (17) (18) du tour de taille (2) à l'entrejambe (29) (30) de l'avant (15) à l'arrière (16) de la combinaison pyjama permettant de décroiser les bandes (7) (8) pour procéder à l'enfilage.
8. Combinaison-pyjama suivant au moins une des revendications 1 à 7, **caractérisée en ce que** les pieds du pyjama sont constitués de quatre éléments (11) (12) (13) (14) assemblés par des coutures au bas du pantalon (31) (32) pourvus de leurs courbes de manière à ce que la face avant du pantalon ayant une forme de courbe concave (32) et les empiècements dorsaux plantaires (11) (12) (13) ayant une forme de courbe convexe (31) se joignent par leurs extrémités respectant avec exactitude la forme concave (32) du bas de la face avant du pantalon, que l'empiecement représentant la moitié de la face dorsale plantaire (12) a pour effet d'être assemblé avec l'empiecement qui représente une bande pliée (13), ces deux éléments assemblés représentent la forme et la dimension identique à l'empiecement (11) à dimension de 90% de la face dorsale plantaire, ledit empiècement (11) étant posé sous l'autre empiècement (12) cousu par sa bande pliée (13), celui-ci recouvrant doublement les orteils, que les éléments (11) (12) (13) sont positionnés de façon à ce qu'ils se joignent par leurs courbes (31) (32) et par chaque extrémité associée à celles du pantalon, la face arrière du pantalon ayant une forme de courbe convexe (32) et l'empiecement dessous de pied (14) de forme ovale se joignent par les extrémités du bas du pantalon et de la délimitation du talon respectant ainsi avec exactitude la forme convexe (32) du bas du pantalon de la face arrière de manière à ce que la courbe (32) du bas du pantalon enveloppe la partie du talon de l'empiecement du dessous du pied (14).
9. Combinaison-pyjama suivant au moins une des revendications 1 à 8, **caractérisée en ce que** la face arrière du pantalon à pieds étant réunie par des courbes allant de chaque côté des jambes (5) (6) et contourant du pied, laissant place à une ouverture (38) du côté interne (34) de la face dorsale plantaire dotée de la bande pliée (13), cette ouverture (38) a pour largeur de la base de la cheville (31) à la phalange

du gros orteil (36), laissant place également à une ouverture (37) du côté externe (33) de la face dorsale plantaire, l'ouverture (37) a pour largeur de la base de la cheville (31) à la phalange du petit orteil (35), ces deux ouvertures (37) (38) sont positionnées de façon superposées et opposées et reliées par leurs extrémités à celles du dessous de pieds (14).

FIGURE 1

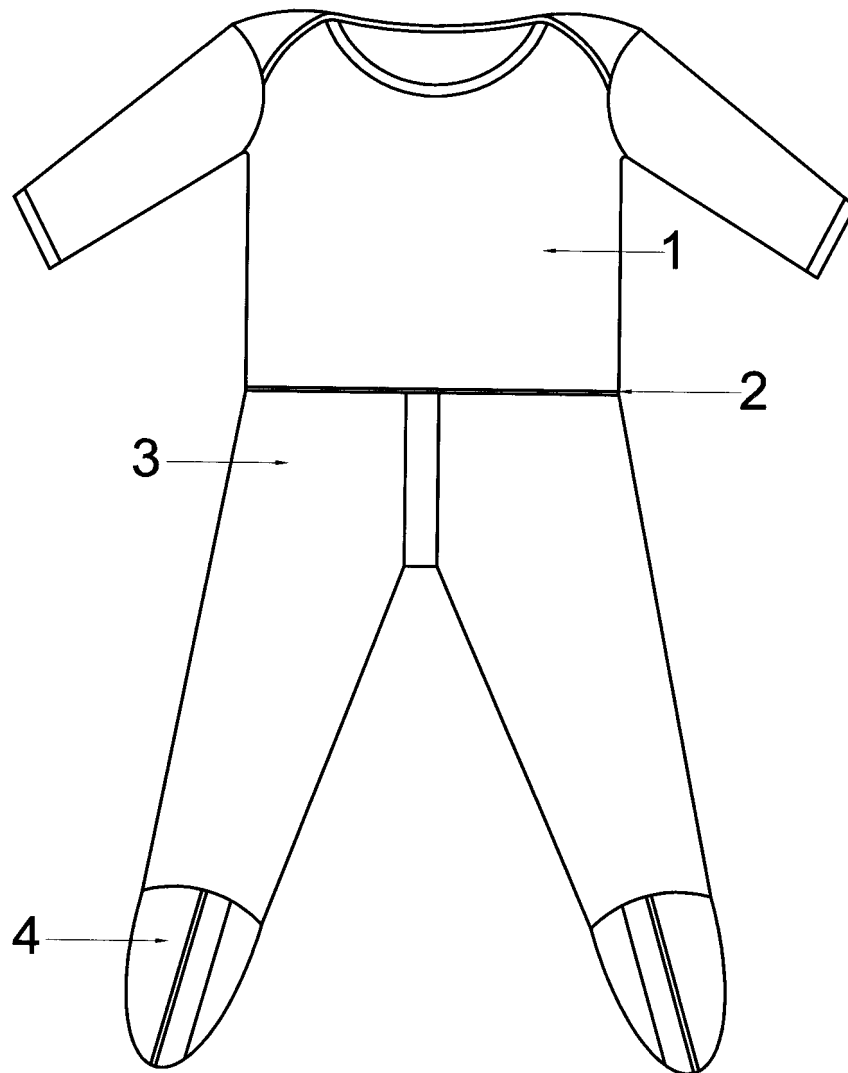


FIGURE 2

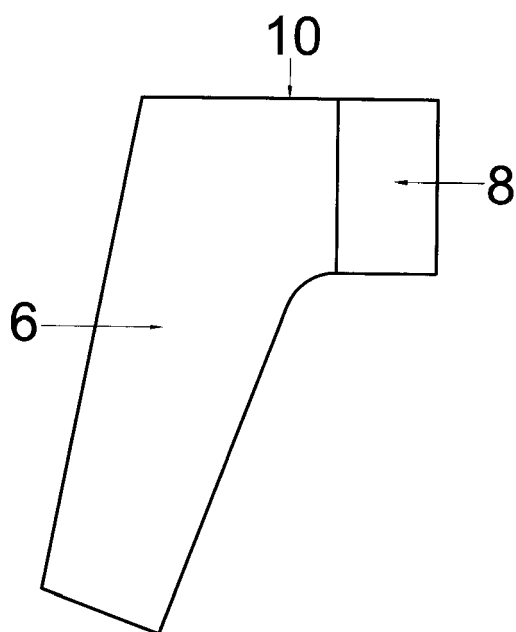


FIGURE 3

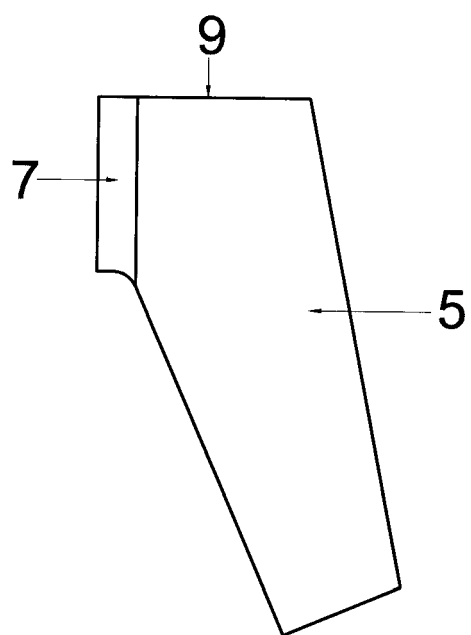


FIGURE 4

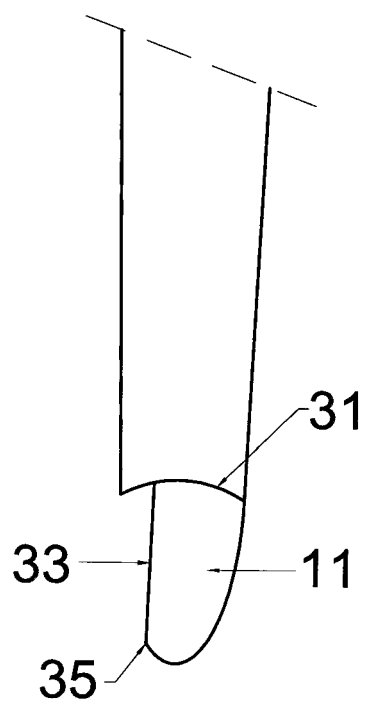


FIGURE 5

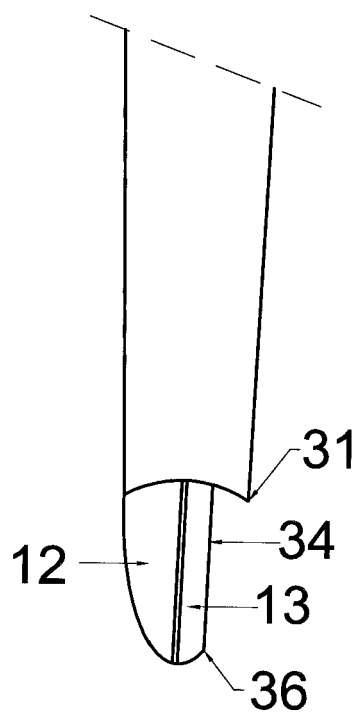


FIGURE 6

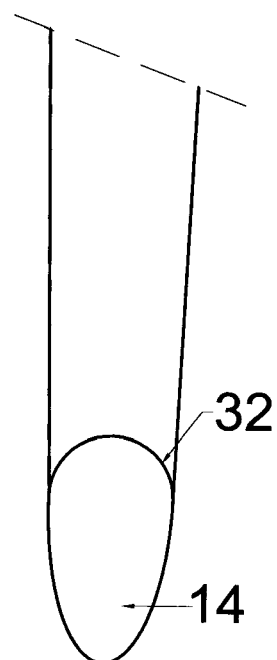


FIGURE 7

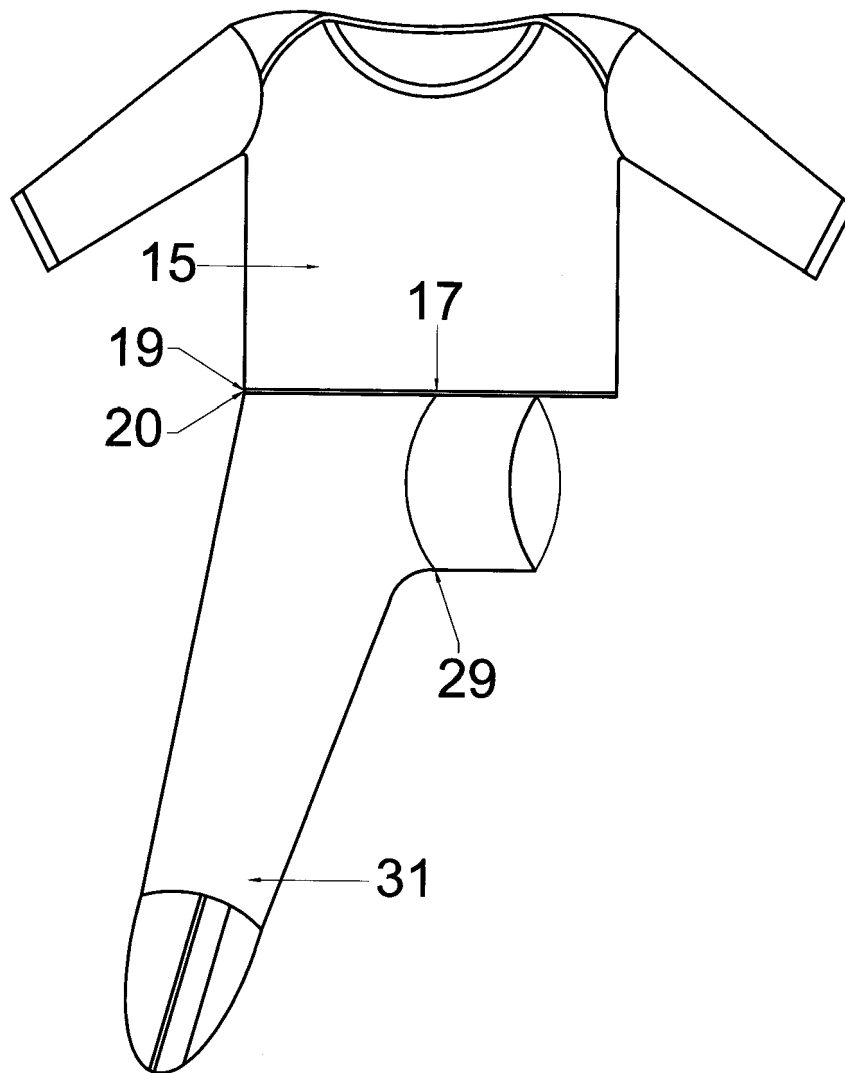


FIGURE 8

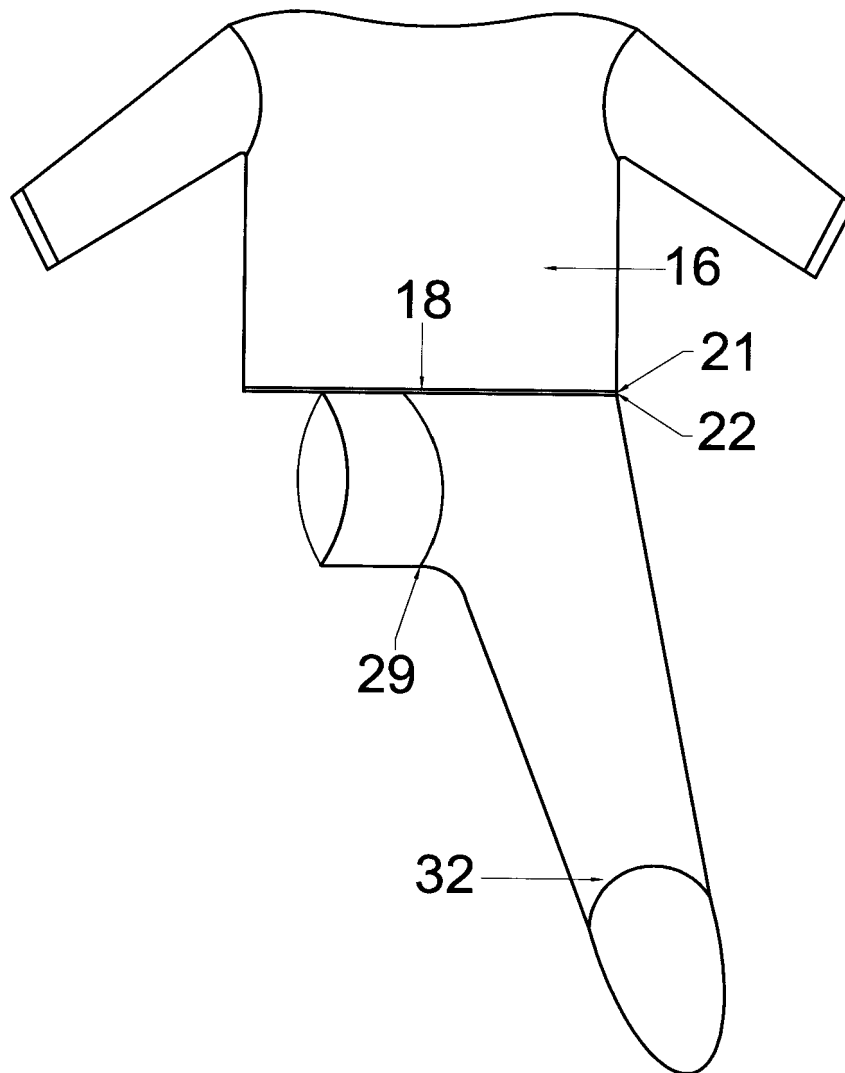


FIGURE 9

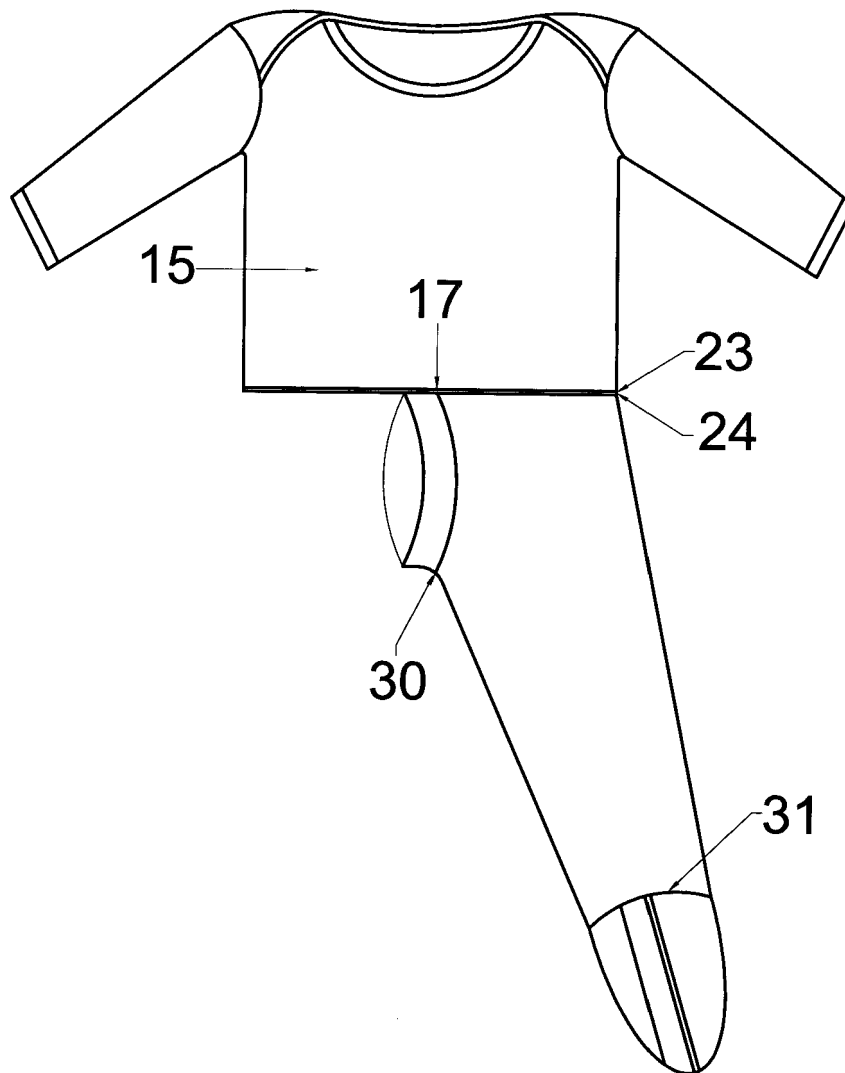


FIGURE 10

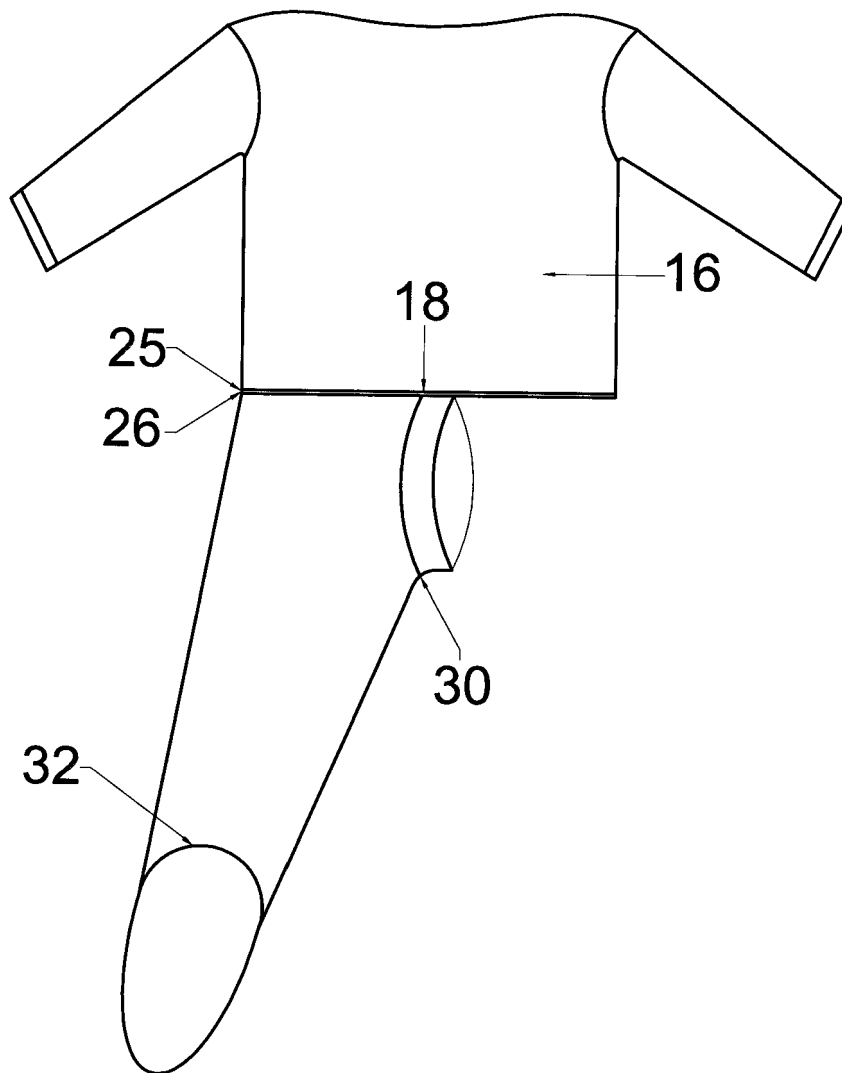


FIGURE 11

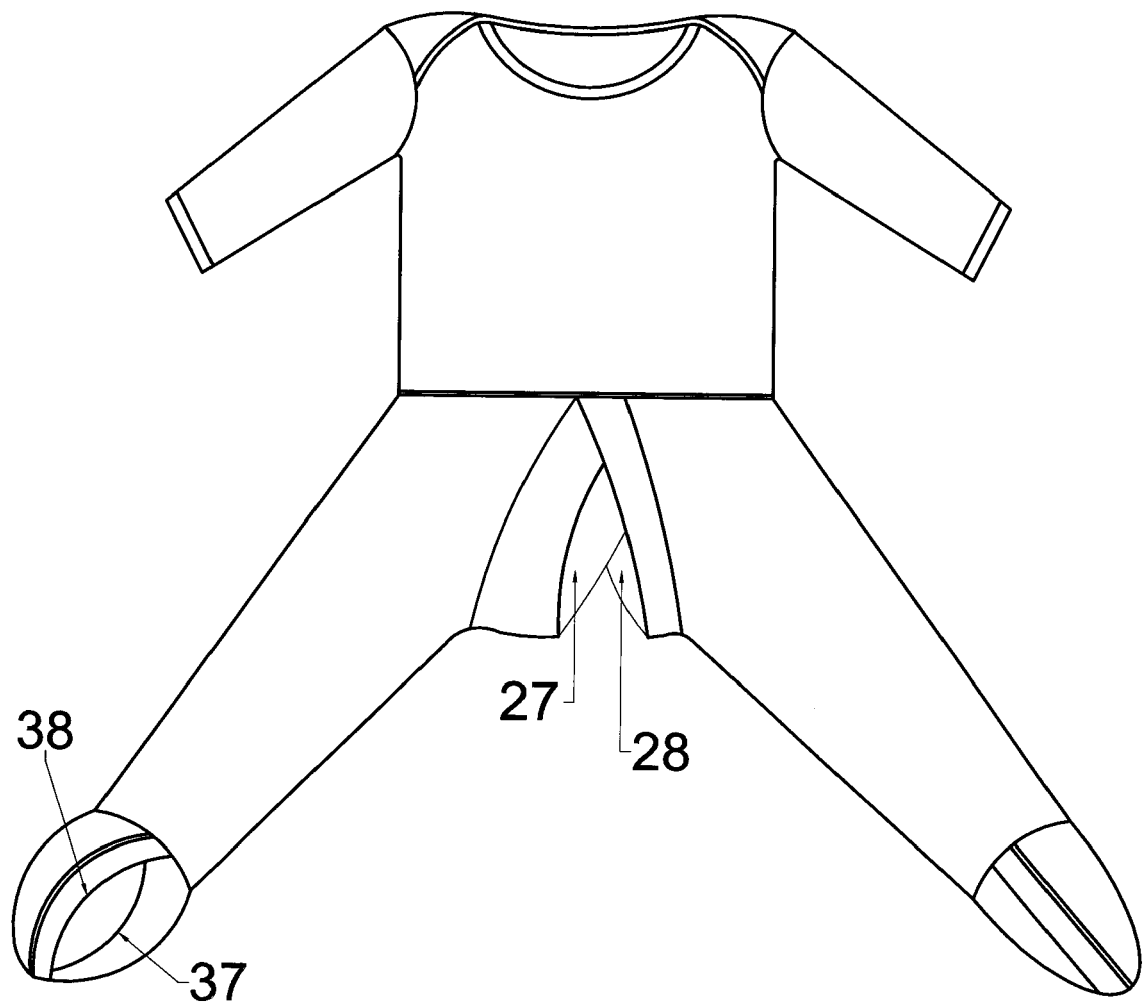
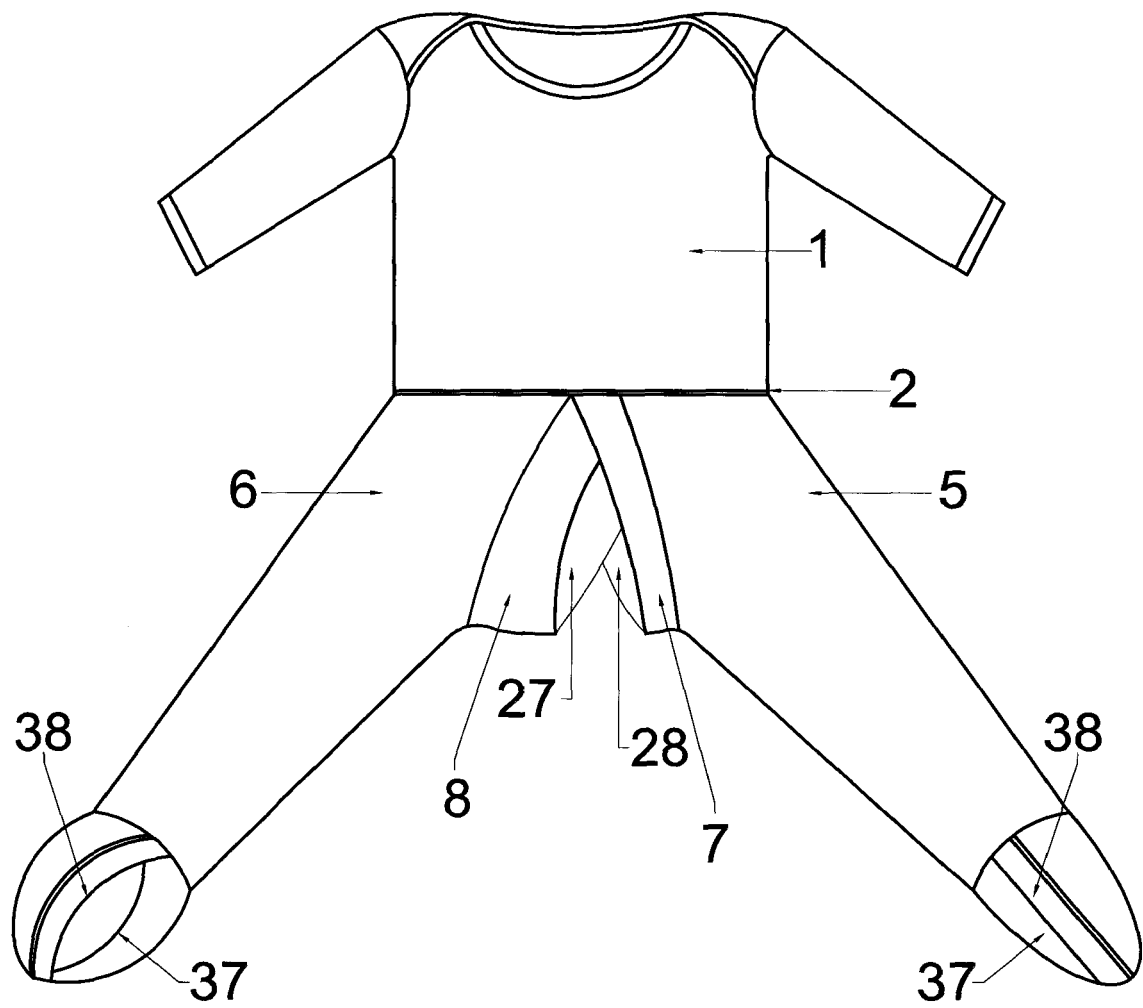


FIGURE 12





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 19 02 0439

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	FR 642 281 A (VERVUERT) 25 août 1928 (1928-08-25) * abrégé; revendications a-c; figure 3 *	1	INV. A41B13/00
A	US 4 101 982 A (MULLER DAVID) 25 juillet 1978 (1978-07-25) * abrégé; figures 5-7 *	1	
A	US 2 131 898 A (MILKES LEAH G) 4 octobre 1938 (1938-10-04) * abrégé; figures 1, 2 *	1	
A	US 2014/157490 A1 (MORAN TIMOTHY [US]) 12 juin 2014 (2014-06-12) * alinéas [0006] - [0009]; figures 1-3 *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A41B A41D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
La Haye		6 novembre 2019	Monné, Eric
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 19 02 0439

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

06-11-2019

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 642281 A	25-08-1928	AUCUN	
US 4101982 A	25-07-1978	AUCUN	
US 2131898 A	04-10-1938	AUCUN	
US 2014157490 A1	12-06-2014	US 2014157490 A1	12-06-2014
		US 2016192717 A1	07-07-2016

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82